



BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Mention : ACTIVITES DE LA FORME

Mono Option : Haltérophilie-Musculation ou Cours collectifs

Double Option : Cours collectifs et Haltérophilie-Musculation

Titre RNCP 37106 enregistré le 25-11-2022

Date de renouvellement : 08-11-2027

Certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Niveau de qualification : 4

OBJECTIFS :

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives, dans la limite des cadres réglementaires. Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet.

Il/ elle encadre des activités d'animation de découverte, d'apprentissage et d'éducation dans le périmètre de sa mention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES :

Encadrer tout public dans toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention

- Concevoir la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Evaluer la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage

Mobiliser les techniques de la mention ou de l'option pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option

- Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option
- Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option

PUBLIC :

Tout public disposant des prérequis – accessibilité possible aux PMR sous restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale (nous consulter)

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ACCES:

- Être titulaire du PSC1
- Avoir 18 ans lors du passage des examens
- Ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du sport
- Valider les Tests d'Exigence Préalables
- Valider les tests : écrits et QCM ; entretien de motivation
- Dossier de pré-inscription à remplir en ligne sur notre site.

PÉDAGOGIE :

Alternance de mises en situation, de cas pratiques et d'apports théoriques

Equipe pédagogique constituée d'enseignants, d'éducateurs sportifs et d'intervenants professionnels

Stage Crossfit

ÉVALUATION & VALIDATION :

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Obtention du diplôme : validation des 4 UC des options ou de l'option choisie

Possibilité de conserver le bénéfice des UC validées pendant 5 ans à compter de leur obtention.

DURÉE :

1200 heures sur 1 année ; 700 heures au centre de formation ; 500 heures en entreprise (apprentissage ou stage)

Rythme : 3 jours par semaine au Centre de formation, 2 jours en entreprise ou 2 jours par semaine au Centre de formation et 3 jours en entreprise, selon calendrier prévisionnel.

POURSUITE D'ETUDES :

DEJEPS

L'UC1 et l'UC2 étant transverses, leur validation permet d'accéder à un BPJEPS d'une autre mention et de ne repasser que l'UC3 et l'UC4.

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

- Adapter sa communication aux différents publics
- Produire des écrits professionnels
- Promouvoir les projets et actions de la structure

Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

- Repérer les attentes et les besoins des différents publics
- Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
- Garantir l'intégrité physique et morale des publics

Contribuer au fonctionnement d'une structure

- Se situer dans la structure
- Situer la structure dans les différents types d'environnement
- Participer à la vie de la structure

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Concevoir un projet d'animation

- Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
- Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
- Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet

Conduire un projet d'animation

- Planifier les étapes de réalisation
- Animer une équipe dans le cadre du projet
- Procéder aux régulations nécessaires

Evaluer un projet d'animation

- Utiliser les outils d'évaluation adaptés
- Produire un bilan
- Identifier des perspectives d'évolution

UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES DE LA FORME

Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

- Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation
- Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle
- Organiser la séance ou le cycle

Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

- Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs
- Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle
- Adapter son action pédagogique

Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

- Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés
- Evaluer son action
- Evaluer la progression des pratiquants

UC4a : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE

D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « COURS COLLECTIFS »

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option

- Maîtriser les techniques de l'option
- Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option
- Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage

Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option

- Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline de l'option
- Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique
- Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque

Garantir des conditions de pratique en sécurité

- Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité
- Aménager la zone de pratique ou d'évolution
- Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution

UC4b : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU 1er NIVEAU DE COMPETITION FEDERALE DANS L'OPTION « HALTEROPHILIE, MUSCULATION »

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option

- Maîtriser les techniques de l'option
- Maîtriser les gestes techniques dont les aides et parades et les conduites professionnelles de l'option
- Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage

Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option

- Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques de la fédération délégataire de l'haltérophilie, musculation
- Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique en haltérophilie, musculation, dont la pratique compétitive en haltérophilie
- Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque

Garantir des conditions de pratique en sécurité

- Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité
- Aménager la zone de pratique ou d'évolution
- Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution

